



Les humains ont oublié comment se comporter vis-à-vis des prédateurs – en cas de rencontre, les conflits sont fréquents. © Tambako_the_Jaguar, flickr

Etablir une communication entre humains et prédateurs

Les grands prédateurs que sont l'ours, le loup et le lynx sont de nouveau en progression en Europe. Ceci engendre des conflits de plus en plus fréquents entre l'Homme et l'animal – surtout dans l'espace alpin. Une coordination entre les états peut contribuer à une cohabitation harmonieuse.

Poursuite, destruction de leur habitat naturel et diminution de leurs proies ont conduit à un recul important des populations d'ours, de loups et de lynx dans l'espace européen. Les grands prédateurs reviennent cependant peu à peu. Ils réussissent de plus en plus souvent à reconquérir d'anciens habitats. Des projets de déplacement et de réintroduction ont connu un certain nombre de succès régionaux. Désormais dans chacun des 21 Etats membres de l'UE vit au moins une espèce de prédateur. L'espace alpin, qui est d'une grande importance pour la diversité des espèces, offre des conditions favorables à l'installation des prédateurs. Par ailleurs, plus une population est disséminée, plus sa chance de survie est importante.

Une cohabitation conflictuelle

Le retour de l'ours, du loup et du lynx génère cependant de nouveaux défis. Les conflits sont souvent prévisibles. En effet, les animaux traversent souvent sur leurs parcours des territoires dans lesquels aucun prédateur n'a plus vécu depuis plus de 100 ans. Les hommes n'ont plus l'habitude de cohabiter avec ces derniers d'autant plus que les conditions éco-économiques ont évolué. Cela conduit souvent à des situations conflictuelles – comme en témoignent les récents comptes rendus des médias dans les pays alpins. En Suisse orientale par exemple où vit depuis quelques années une meute de loups dans le massif de Calanda. Les adversaires de la meute se sont organisés, explique Anita Mazzetta du WWF Grisons : « Ils portent désormais leurs revendications, radicales et tapageuses, sur la scène politique. Le mécontentement est surtout attisé par les médias dont les articles sont irréfléchis et racoleurs. »

En France, malgré une opinion publique globalement favorable à la présence du loup sur le territoire, (Ifop, 2013) un projet de loi présenté en juillet 2014 permettra d'abattre jusqu'à 36 loups sur la période 2014 - 2015.

En Italie, une ourse qui voulait défendre ses petits contre un promeneur fait la une des journaux. Elle est classée par les autorités comme "à problème" en l'absence de toute preuve scientifique. Le gouvernement veut enfermer l'animal, tout en laissant ses deux petits âgés de sept mois continuer à vivre seuls en liberté.

Il faut un médiateur transnational d'urgence

Si l'on veut permettre à long terme la cohabitation des hommes et des animaux dans les territoires densément peuplés, il faut prendre au sérieux les difficultés et les craintes des hommes. La Commission européenne a créé une nouvelle plateforme à cet effet. Elle permet aux acteurs concernés tels que les agriculteurs, les chasseurs ou les propriétaires terriens mais aussi aux

chercheurs scientifiques ou aux protecteurs de la nature, d'échanger autour d'expériences et de bonnes pratiques. « Nous devons traiter nos voisins les animaux avec respect, mais aussi prendre en considération les soucis de ceux qui sont à proximité directe des prédateurs. », déclare Janez Potočnik, commissaire de l'UE. Grâce à la plateforme, des conflits menaçants pourraient être minimisés ou même évités.

La CIPRA, elle aussi, souligne dans une lettre ouverte aux ministres de l'environnement des Etats alpins que la cohabitation entre les hommes et les prédateurs ne peut réussir qu'avec l'aide d'une coordination transfrontalière. La Convention alpine offre un cadre réglementaire tout à fait adéquat.

Source et informations complémentaires : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-648_en.htm (en), http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/07/14/qui-veut-tuer-le-loup_4456036_3244.html, <http://www.suedostschweiz.ch/zeitung/gegner-von-wolf-und-baer-werden-staerker> (de)

Point de vue



Claire Simon est directrice de CIPRA International. © Martin Walsler

Macrorégion Alpes : participez !

La stratégie européenne pour les Alpes pourrait combler les lacunes de la Convention alpine, pense Claire Simon, directrice de CIPRA International. C'est maintenant, pendant la phase de consultation, l'occasion de participer et d'exiger un développement soutenable.

Depuis le 16 juillet 2014, il est possible de participer à la consultation public sur la stratégie européenne pour les Alpes (EUSALP). La CIPRA a également collaboré à divers groupes de travail et s'est efforcée d'intégrer l'exigence de développement durable et de participation dans ce projet, dans le même sens que sa prise de position écrite : « Une nouvelle solidarité entre les Alpes et les régions environnantes » sur <http://cipra.org/fr/positions/118>.

Le projet de stratégie ne répond certes pas entièrement à nos attentes. Cependant le processus n'est pas encore achevé. Tout un chacun - homme, femme, organisation ou institution - peut donner son opinion jusqu'au 15 octobre 2014 sur :

http://ec.europa.eu/regional_policy/consultation/eusalp/index_en.cfm. C'est une chance à saisir. Il en va de l'avenir des Alpes.

D'une part, habitant(-e)s et acteurs/-rices alpins peuvent commenter le projet de stratégie en soi. Celui-ci détermine le cadre de la future coopération dans la macrorégion Alpes et propose des objectifs de développement possibles dans les domaines sélectionnés. Le développement soutenable au sens de la Convention alpine doit être le fondement de toutes les décisions et la Convention alpine doit constituer le noyau central d'EUSALP.

D'autre part, de la consultation naîtront des demandes de mesures et de projets concrets qui peuvent contribuer à la mise en œuvre d'une politique pour les Alpes. Ces propositions déboucheront sur un plan d'action. EUSALP peut ainsi réparer le défaut de la Convention alpine qui ne dispose d'aucune stratégie de mise en œuvre.

La consultation offre une possibilité de participer et de contribuer au développement et à l'application du plan d'action. La CIPRA continuera à prôner, auprès de l'UE et des Etats nationaux, l'ouverture des institutions politiques. A quoi sert la meilleure stratégie sans les personnes, les organisations, les

entreprises et les institutions qui sont enracinées dans la région et lui donnent vie ? A vous de jouer !

Claire Simon

directrice de CIPRA International

Nouvelles de la CIPRA



Le dernier Alpenscène examine pourquoi il faut réorienter la politique alpine. © Frank Schultze, Zeiteinspiegel

La politique alpine au banc d'essai

Au fur et à mesure que progresse la stratégie macrorégionale, l'attention de l'Europe se tourne de plus en plus vers les Alpes – du moins pour le moment. La CIPRA fait le point de la situation dans sa revue thématique Alpenscène.

L'Europe connaît des changements profonds. D'un côté une économie globalisée, de l'autre un nationalisme croissant et des régions renforcées. Les Alpes sont en plein milieu. Les stratégies européennes peuvent renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale d'espaces, appelés macrorégions, ayant des enjeux et des atouts semblables. Une stratégie de ce type est en cours d'élaboration pour les Alpes.

Le processus soulève des questions : Les Alpes sont-elles perçues à Bruxelles comme un espace de compensation – ou comme un lieu de vie collectif ayant des besoins particuliers ? Vers quelles opportunités ou quels défis mène l'interaction des territoires urbains et ruraux dans les Alpes ? Dans le numéro actuel de sa revue thématique Alpenscène « Quo vadis ? Pourquoi réorienter la politique alpine ? », la CIPRA donne une vision d'ensemble de la politique alpine internationale. On y montre quels leviers mettre en œuvre pour se faire entendre à Bruxelles, comment pourrait fonctionner l'interaction entre la Convention alpine et la stratégie européenne et pourquoi les régions alpines et la société civile doivent être impliquées.

Informations complémentaires: www.cipra.org/alpenscene, <http://www.cipra.org/fr/communiques> (fr)



Quand la politique peut favoriser la biodiversité

La biodiversité et son soutien depuis le niveau local jusqu'au niveau international est au centre de l'intérêt du 13 au 15 octobre 2014 à Chambéry/F. Dans le cadre de la conférence « Quand la politique peut favoriser la biodiversité » seront présentés les résultats du projet greenAlps.

A la session de clôture du projet greenAlps, l'objet des débats sera : comment préserver la diversité de la nature dans les Alpes. © berggeist007, pixello.de

La protection de la biodiversité requiert l'implication de différents secteurs tels que l'aménagement du territoire ou l'agriculture. Dans de nombreuses régions, les résultats des projets et des études ne sont souvent pas connus ou pas directement applicables. Quels changements sont nécessaires pour rendre la politique environnementale européenne durable et efficace ? Et comment parvenir à ce que les nouveaux programmes d'aide de l'UE contribuent efficacement au maintien de la biodiversité ? Voilà quelques-uns des thèmes abordés dans le programme de la conférence de clôture du projet greenAlps, organisée par la CIPRA et ALPARC, le Réseau Alpin des Espaces Protégés.

Les thèmes seront mis en lumière par les intervenants sous diverses perspectives professionnelles et géographiques, du niveau européen jusqu'au niveau local, puis discutés dans le cadre d'ateliers et d'excursions. La rencontre a lieu du 13 au 15 octobre 2014 à Chambéry/F. Les interventions seront traduites en français, allemand, italien et slovène. La participation est gratuite. Le projet greenAlps est financé par l'UE dans le cadre du programme de l'Espace alpin et vise à mettre en valeur les résultats des projets en cours ou achevés dans le domaine de la biodiversité.

Pour en savoir plus et s'inscrire : <http://www.greenalps-project.eu/conferencefinale>



Mobilité douce dans les Alpes slovènes

Voyager en bus et en train dans les Alpes slovènes. Un projet initié par CIPRA Slovénie montre comment réussir aisément et sans encombre.

L'« Indicateur horaire pour les Alpes » permet de découvrir la montagne slovène confortablement en bus et en train. © Igor Licen, CIPRA

C'est incontestable, les transports publics de proximité existent bel et bien dans les Alpes slovènes. Cependant, pas de site officiel où l'on puisse obtenir toutes les informations d'un seul coup d'oeil. Un projet initié, coordonné et mis en oeuvre par CIPRA Slovénie y remédie. "L'indicateur horaire pour les Alpes" en slovène et en anglais met la question de la mobilité douce sur le devant de la scène.

Cette brochure, unique en Slovénie, donne une vue d'ensemble des transports publics dans l'espace alpin slovène. Disponible en ligne ou sur papier, elle permet une utilisation pratique des liaisons existant dans les montagnes. Cette année, les informations sont également utilisables pour la première fois sur un téléphone mobile.

Au départ, le projet a démarré avec un seul partenaire. Il coopère désormais avec 18 institutions qui assurent au total 37 lignes d'autobus, de trains, de télécabines et de lignes de bateaux en Slovénie et en Autriche. La commune de Bohinj est l'un des partenaires qui soutient les efforts d'amélioration des transports publics. Celle-ci aimerait amener visiteurs et habitants à opter pour le bus et le train. afin de réduire la circulation automobile dans cette région.

Le projet avec sa vision globale s'est bien développé au cours des dernières années. Anamarija Jere de CIPRA Slovénie résume : « Lentement mais sûrement, la mobilité douce fait son chemin dans la tête des gens. Nous souhaitons qu'à l'avenir, le livret ne soit pas seulement utilisé par les touristes mais aussi, de plus en plus, par les autochtones. »

Source et informations complémentaires : <http://www.cipra.org/sl/publikacije/vozni-redi-2014> (sl), <http://www.delo.si/druzba/trip/nazaj-na-vlak-avtobus-kolo.html> (sl)

Nouvelles des Alpes



Le parc national de Stilfserjoch en Italie doit être morcelé : cette action s'est vue attribuer un drapeau noir de la part de Legambiente. © Reiner Konrad, pixelio.de

Drapeaux verts et noirs pour les Alpes

Cette année encore, Legambiente, la plus grande organisation de protection de l'environnement en Italie, a attribué des drapeaux verts ou noirs aux communes, aux associations et aux initiatives citoyennes. La sélection concernait aussi bien les initiatives exemplaires que les exemples négatifs.

Dans le cadre de la 13^{ème} « Caravane des Alpes » (Carovana delle Alpi), de nombreux drapeaux ont été attribués dans l'espace alpin italien : drapeaux verts aux actions exemplaires pour la protection de l'environnement tandis que les plus grands pollueurs des Alpes ont eu droit à des drapeaux noirs réprobateurs.

Le noir, cette année, est allé surtout du côté des partis au pouvoir de la Province autonome de Bolzano et de la république italienne. Ces derniers sont rendus responsables du morcellement du parc national de Stelvio. Legambiente critique également les communes qui approuvent les sports motorisés dans les zones de montagne et soutiennent des mesures politiques à courte vue telles que l'aménagement de domaines skiables.

Le palmarès est pourtant très varié : plusieurs drapeaux verts ont été accordés à des petites communes qui s'engagent dans le domaine de l'autonomie énergétique. On a aussi primé des initiatives citoyennes et des associations qui se décarcassent pour la protection des cours d'eau, pour un tourisme soutenable et pour la sauvegarde des coutumes locales. La liste complète des drapeaux attribués par la « caravane des Alpes 2014 » et le programme des initiatives est téléchargeable sur <http://www.legambiente.it/contenuti/articoli/carovana-delle-alpi-2014> (it).



Les motoneiges ont désormais le droit de troubler la tranquillité de la montagne française jusque tard dans la nuit. © Vain, pixelio.de

Invasion menaçante de motoneiges en France

A l'avenir, les restaurants d'altitude français seront autorisés à transporter leurs clients en motoneige jusque tard dans la nuit. C'est ce que prévoit un amendement qui vient d'être voté. Les organisations de protection de l'environnement veulent empêcher cela.

Un amendement législatif a été approuvé au Parlement français en juillet 2014. En hiver, les restaurants d'altitude pourront désormais transporter leurs clients en motoneige jusqu'à 23h sur les pistes de ski. Cette pratique n'était auparavant autorisée que sur certains circuits ou réservée aux professionnels, aux sauveteurs ou aux autorités de surveillance. En France, les organisations de protection de l'environnement, dont CIPRA France, la Fédération Française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) et MountainWilderness France s'opposent à cet amendement législatif pour maintenir la tranquillité nocturne de la population et pour protéger la nature. C'est justement en hiver que les véhicules bruyants perturbent le plus la faune. Dans des conditions rendues plus difficiles, entre autres, par le froid ou la pénurie de nourriture, les animaux ont besoin de repos. Il y a aussi la crainte que « cette nouvelle réglementation ouvre la porte aux virées nocturnes motorisées. » Comment distinguer en effet si quelqu'un veut vraiment aller à un restaurant ou entreprend une promenade motorisée ? » La décision n'est pas encore finale : le Sénat pourrait encore remettre en question l'amendement législatif. L'alternative serait de s'en tenir à des moyens de locomotion respectueux de l'environnement et de continuer à découvrir le paysage hivernal à pied, à ski ou en raquettes.

Source et informations complémentaires : <http://lessor.fr/2014/08/21/montagne-motoneige-l%E2%80%99amendement-de-la-discorde/>,
<http://www.ledauphine.com/montagne/2014/07/31/motoneiges-l-amendement-qui-ne-passe-pas>

Agenda

Festival Changénergie, 4.-17.09.2014, Rubigen / CH,
Organisation : klimacamp. [En savoir plus...](#)

Les Alpes et les Ardennes : partage d'expériences entre zones montagnardes transfrontalières, 15.09.2014,
Charleville-Mézières / FR, Organisation : Présidence italienne de la Convention alpine. [En savoir plus...](#)

Forum Alpinum, 17.-19.09.2014, Darfo Boario Terme / IT,
Organisation : ISCAR. [En savoir plus...](#)

4ème rencontres nationales Energie et territoires ruraux,
24.-26.09.2014, Mimizan / FR, Organisation : Communautés de communes de Mimizan et de Haute Lande; CLER. [En savoir plus...](#)

Etats généraux l'Eau en Montagne, 8.-10.10.2014, Megève / FR,
Organisation : Asters. [En savoir plus...](#)

Oh!...

... La décadence n'est pas uniquement un mal moderne. Déjà les anciens Romains avaient sombré dans l'extravagance. La construction d'un terrain de tennis sur le glacier d'Aletsch en Suisse ne peut donc pas être imputée à l'esprit du temps. C'est là qu'en juillet, les héros adulés d'aujourd'hui – en l'occurrence Roger Federer et Lindsey Vonn – ont simulé un duel sportif. Les bonds et les gémissements à près de 3500m n'avaient donc rien d'une nouvelle discipline pour un sport alpin de haut niveau ni d'un hommage corporel à la montagne. Ce n'était qu'une opération publicitaire pour une boutique en train d'ouvrir là-haut pour vendre les produits chocolatés d'un groupe international.

Source et informations complémentaires :
<http://www.presseportal.ch/de/pm/100053787/100759126/roger-federer-eroeffnet-lindt-swiss-chocolate-heaven-aufdem-jungfrauoch-top-of-europe-und-tritt> (de)